

REPUBLIQUE RWANDAISE
MINISTÈRE DE LA JEUNESSE
ET DU MOUVEMENT COOPERATIF
B.P. 1044 KIGALI

Kigali, le 13/01/1987

N° 0169 /15.08.02

Monsieur
Membre de la commission Interservices
chargée de la préparation des mani-
festations du 25ème Anniversaire de
l'Indépendance Nationale
C/O
K I G A L I

Monsieur,

J'ai l'honneur de vous transmettre
avec la présente le compte-rendu de la réunion du 17 décembre 1986
relative à la préparation des manifestations devant marquer la
célébration de l'Indépendance Nationale.

Je vous saurais gré de bien vouloir
le lire avant la réunion du 15 Janvier 1987.

Je vous en souhaite bonne réception.

C.P.I.à:

.....
.....

Pour le Ministre de la Jeunesse
et du Mouvement Coopératif en
Mission

MUGEMA Romuald
Secrétaire Général.




Compte-rendu de la réunion du 17 Décembre
1986 de la Commission Interservices de
préparation des manifestations du 25ème
Anniversaire de l'Indépendance Nationale.

=====

Le mercredi 17 décembre 1986 s'est tenu au Ministère de la Jeunesse et du Mouvement Coopératif une réunion des membres de la Commission Interservices de préparation des manifestations du 25ème Anniversaire de l'Indépendance Nationale.

Ont pris part à cette réunion :

- Lt Col BEM NDINDILYIMANA Augustin, Ministre de la Jeunesse et du Mouvement Coopératif et Président de la réunion.
- Monsieur NKULIKIYINKA J. Baptiste, Directeur du Folklore et Loisirs
- Monsieur REKERAHO Anastase, Directeur à la Présidence du M.R.N.D.
- Monsieur KAMUHANDA Jean de Dieu, Directeur au MINESUPRES
- Monsieur BIKINDI Simon, Chef de Division Folklore
- Monsieur BAZATSINDA Thomas, Fonctionnaire au MINESUPRES
- Monsieur NYILIMANZI Téléphore, Chef de Section Secrétariat Général et Relations Publiques à l'ORINFOR
- Monsieur MUYINGANA Tharcisse, Chef de S/Section B.F. à l'ORINFOR
- Monsieur IMANANIBISHAKA J. Berchmans, Agent de la SONARWA
- Monsieur RWAKAYIJA Christophe, Agent du MININTERDECO
- Madame MUKAMURENZI Mariane, Agent du MIJEUCOOP
- Madame NYIRAMAJOJO Espérance, Agent du MIJEUCOOP
- Monsieur KAVANGÉ Claver, Agent du MIJEUCOOP
- Monsieur GAHAMANYI Laurent, Agent du MIJEUCOOP
- Monsieur GATSIMBANYI Thaddée, Agent du MIJEUCOOP
- Monsieur NGORORABANGA Léopold, Agent du MIJEUCOOP
- Madame MUKABASEBYA Césarie, Agent du MIJEUCOOP
- Monsieur MASABO François, Agent du MIJEUCOOP.

Le Ministre de la Jeunesse et du Mouvement Coopératif a ouvert la réunion en remerciant les participants d'avoir répondu à son invitation pour participer à la préparation des manifestations du 25ème Anniversaire de l'Indépendance Nationale. Il les a félicité également de la réussite de leur collaboration pour les manifestations des années passées.

Dans la suite, le Ministre a communiqué aux membres de la réunion le caractère important du 25ème Anniversaire de l'Indépendance Nationale.

Il a souligné que les manifestations adhoc seront marquées par la haute qualité des spectacles pour éviter de décevoir et rencontrer l'incompréhension d'un public habitué à assister à de bonnes choses mais qu'il faudra tenir compte des contraintes budgétaires.

Le Ministre a précisé que pour cette année le budget alloué à la préparation des manifestations du 25ème Anniversaire de l'Indépendance Nationale est 10.000.000 FRW. Cette somme est très minime en comparaison avec celle qui fut dépensée lors du Mouvement d'Ensemble du 20ème Anniversaire de l'Indépendance Nationale préparé avec les experts coréens qui coûta dans les 45.000.000 FRW. C'est pourquoi, le Ministre a promu de consacrer la somme de 5.000.000 FRW de l'article Activités sportives pour l'attribuer à la préparation desdites manifestations. Il a demandé aux participants de faire un grand effort pour surpasser les spectacles des années antérieures.

Par ailleurs, s'excusant de ne pas avoir participé à la première réunion de la Commission, le Ministre a encore remercié les membres de la Commission pour leur grande compréhension de sa méthode de travail qui suppose l'organisation à temps et l'engagement des responsables pour éviter des problèmes de dernière minute d'encadrement des acteurs et de confection des costumes de scène.

Le Président de la réunion a donné la parole au Directeur du Folklore et Loisirs pour expliquer l'approche des 3 scénarios proposés par la Commission lors de sa dernière réunion.

Le Directeur du Folklore et Loisirs a explicité d'abord que le travail préliminaire qui fut élaboré au niveau de la Direction Folklore et Loisirs ayant servi d'objet de discussion à la réunion précédente de la Commission, était mené dans l'esprit de rechercher des spectacles sans monotonie. Le budget espéré était dans l'ordre de 20.000.000 FRW.

Les scénarios proposés et soumis à l'examen de la Commission étaient au nombre de 3 comportant des jeux presque semblables.

Le 1er scénario devait comprendre des chapitres suivants :

Animation, Mouvement d'Ensemble, Intore, Ingoma et la Chorale.

Le 1er scénario serait la variante du premier avec la seule différence de forme dans la chorégraphie qui implique l'entrée en bloc sur scène de tous les acteurs comme un seul spectacle.

Le 3ème scénario serait composé du groupe d'Animation Imbonezamihigo, des groupes folkloriques des Préfectures, des tambourineurs et des danseurs intore.

Après de longs débats, la commission a laissé tomber les deux premiers scénarios d'une part pour le soucis de recherche de la nouveauté des numéros, de ne pas ennuyer le public en maintenant sur scène les mêmes acteurs durant une heure sans possibilité de changer de costume d'autre part.

La Commission a approuvé le 3ème scénario pour deux raisons à savoir, le caractère particulier de la célébration du 25ème Anniversaire de l'Indépendance Nationale, la variété et l'originalité des danses folkloriques des groupes préfectoraux. Cette commission a souhaité que les manifestations du 25ème Anniversaire de l'Indépendance Nationale soient célébrées le 1er à la place du 5 Juillet 1987.

Le Ministre a repris en résumé l'exposé du Directeur du Folklore et Loisirs pour informer les membres de la Commission qui étaient venus en retard dans la réunion. Après, il a donné ses avis et orientations générales sur les scénarios proposés. Il a insisté sur des numéros qui devront figurer absolument dans la composition des chapitres notamment :

- Le Mouvement d'Ensemble qui entre dans la ligne de la politique du Ministère d'encadrement de la Jeunesse désœuvrée. Il intéressera les jeunes de la Commune Nyarugenge.
- Le groupe choc de Kigali, déjà rodé, qui semble être institutionnalisé.
- Les danseurs intore et les tambourineurs qui sont des éléments forts de notre culture.

Le Ministre a suggéré aux participants d'étudier un scénario qui retracerait l'évolution politique de notre pays dès la période précoloniale à celle du renouveau avec le M.R.N.D.

Concernant les groupes folkloriques, le Ministre a dit qu'il est convaincu de la richesse de leurs potentialités folkloriques et que leur participation nationale aux manifestations du 25ème Anniversaire de l'Indépendance Nationale y apporterait sans doute un cachet particulier.

Toutefois, il a demandé à ce que l'on se réfère aux instructions du Ministre de l'Intérieur et du Développement Communal à propos de l'organisation de la célébration des Anniversaires de l'Indépendance Nationale.

Par exemple à l'occasion du 20ème Anniversaire, les Communes avaient reçu l'ordre de fêter chez-elles. Tout de même, la question est de savoir si en invitant à Kigali les groupes folkloriques régionaux, il ne s'agirait pas par là de dépouiller les Communes des éléments indispensables pour l'organisation de leurs festivités.

En plus, il serait inutile de recommander aux préfets de s'occuper des préparatifs des groupes folkloriques régionaux, vu de nombreuses tâches pour lesquelles ils sont appelées. De même, le Ministère ne dispose pas des représentants valables (encadreurs préfectoraux et communaux) pouvant être en mesure de s'occuper de ce travail. Ce qui signifie que l'encadrement de ces groupes préfectoraux devrait être assuré par les techniciens compétents du Ministère. Ils devront être disponibles alternativement au département et sur le terrain, ce qui ne manquerait pas évidemment de créer un problème du personnel et des moyens logistiques nécessaires.

La période estimée pour la mise en commun des numéros prendrait un temps assez long (± 15 jours) étant donné que les groupes préfectoraux exécuteront des numéros différents. Il faudrait donc apprendre aux groupes folkloriques des numéros qu'ils exécuteront les uns les autres.

Sur ce, le Ministre a demandé aux participants d'intervenir dans le sens de peser convenablement les avantages et les inconvénients de l'intégration des groupes préfectoraux aux manifestations du 25ème Anniversaire de l'Indépendance Nationale.

Un participant a pris la parole et a remercié le Ministre d'avoir donné ses appréciations sur le travail de la Commission qui ont permis une large compréhension du problème. Il a défendu la présence des groupes folkloriques préfectoraux et a proposé d'alléger les inconvénients si possible. Il a expliqué qu'en considération de l'Indépendance Nationale qui a été recherchée et gagnée par tous les Rwandais, les Communes seraient très enthousiasmées à envoyer leurs Ambassadeurs pour témoigner de leur bravoure ayant permis de conquérir l'Indépendance Nationale et pour louer les acquis de cette dernière. Il a proposé que le contenu des numéros des groupes préfectoraux soit conçu au niveau de la Commission et appris aux intéressés pendant des visites sur terrain.

Selon toujours le 1er intervenant, le séjour des groupes préfectoraux à Kigali, poserait des problèmes financiers importants.

Ce qui fait qu'il serait nécessaire de trouver une augmentation suffisante pour couvrir les dépenses des manifestations. Il a dit que la connaissance de la date exacte de la célébration des manifestations serait d'une importance primordiale pour déterminer le programme des entraînements.

Le Ministre a répliqué en signalant qu'en principe le calendrier des entraînements ira jusqu'au 29 Juin 1987 pour permettre aux acteurs de se sentir bien à l'aise. Pour la durée des manifestations, il a souhaité qu'elle ne dépasse pas les normes habituelles incrustées dans la mentalité de la population. Aussi, faudra t-il penser au match de la Coupe du 5 Juillet qui aura lieu dans l'après-midi.

Le Ministre a posé la question de savoir quels seraient les éléments fondamentaux du scénario des manifestations du 25ème Anniversaire de l'Indépendance Nationale. Il a dit que ces éléments devront conditionner la concentration des efforts et moyens ainsi que le délai nécessaire pour leur préparation. Il a voulu savoir si les groupes folkloriques préfectoraux et le groupe d'Animation Imbonezamihigo n'allaient pas constituer une surcharge au cas où leurs numéros - danses et slogans - risqueraient d'être similaires et tomber dans les spectacles des années antérieures où l'on assistait à la succession sur scène sans lien logique des groupes d'acteurs.

Répondant à la question du Ministre, un deuxième intervenant a dit que le délai accordé normalement aux éléments fondamentaux des manifestations est d'une heure 30'. Ces éléments sont l'Animation, le Mouvement d'Ensemble et le folklore.

Après avoir entendu les interventions des membres de la Commission à propos du choix du 3ème scénario, le Ministre a demandé quel serait le rôle exact du groupe Imbonezamihigo et celui des groupes préfectoraux.

Un intervenant a répliqué à la question du Ministre en notifiant que les numéros du groupe Imbonezamihigo serviront de trait d'union pour ceux des groupes préfectoraux. Les entraînements de ce groupe d'Animation pourraient commencer un peu en retard après avoir étudié et repéré comment introduire chaque groupe préfectoral.

Le Ministre a dit qu'il y aurait une faiblesse remarquable à ce que le groupe Imbonezamihigo soit appelé pour servir de rideau mobile qui s'ouvrirait et se refermerait pour laisser passer et s'exhiber pendant 2 minutes seulement chaque groupe préfectoral malgré les dépenses que le gouvernement aurait consenti pour cette circonstance.

Un participant a été partisan du rejet catégorique du groupe Imbonezamihigo et a proposé à la Commission de concevoir des gestes et slogans à enseigner aux groupes préfectoraux. Pour concilier les alternatives des participants, le Ministre a émis l'idée de limiter les effectifs des groupes préfectoraux afin qu'ils puissent jouer ensemble avec le groupe Imbonezamihigo et contrairement aux expériences d'antan, les représentants des groupes folkloriques ne viendront pas dans l'anonymat comme ce fut toujours le cas. Les préfectures seraient représentées dans leur identité culturelle régionale par un nombre raisonnable de 40 personnes chacune.

Le Président de la réunion a continué en donnant quatre variantes sur le rôle que pourrait jouer le groupe Imbonezamihigo et les groupes Préfectoraux.

- Les groupes préfectoraux s'exhiberaient et laisseraient la place au groupe d'animation Imbonezamihigo.
- Les groupes préfectoraux pourraient s'intégrer dans le groupe Imbonezamihigo
- Le groupe Imbonezamihigo serait remplacé par un groupe régional qui introduirait d'autres groupes des Préfectures.
- Il y aurait lieu de laisser le groupe Imbonezamihigo et faire jouer uniquement les groupes préfectoraux. Ces groupes se tiendraient sur une position d'un rectangle ouvert vers la tribune et autour des micros auxquels ils lanceraient des slogans appris à cet effet. Les danses s'effectueraient au milieu du rectangle.

Un membre de la réunion est intervenu pour parler de l'importance capitale de développer l'aspect chronologique de l'histoire de notre pays dans les manifestations du 25ème Anniversaire de l'Indépendance Nationale. Il serait donné à chaque groupe de montrer une phase historique, si cela ne serait pas jugé de dictature ou d'imposition aux préfectures.

Pour faire le point des discussions, le Président de la réunion a arrêté les chapitres qui seront retenus pour les jeux du 25ème Anniversaire de l'Indépendance Nationale et le temps nécessaire.

- Mouvement d'Ensemble : 20'
- Intore et Ingoma : 20'
- Groupes préfectoraux + Imbonezamihigo : 50'.

Le Ministre a en outre dit que la mise en harmonie du rôle du groupe Imbonezamihigo et des groupes préfectoraux serait confiée à une commission restreinte composée des personnes ci-dessous:

- NKULIKIYINKA J. Baptiste du MIJEUCOOP
- BIKINDI Simon du MIJEUCOOP
- GAHAMANYI Laurent du MIJEUCOOP
- MAVUGWA Grégoire du MIJEUCOOP
- REKERAHO Anastase du M.R.N.D.
- BAZATSINDA Thomas du MINESUPRES
- RWAKAYIJA Christophe du MININTERDECO
- NYILIMANZI Téléphore de l'ORINFOR
- IMANANIBISHAKA J. Berchmans de la SONARWA.

A propos du chapitre Mouvement d'Ensemble, le Ministre y est revenu pour éclaircir certains points urgents.

Il s'agit de la désignation des dessinateurs, des instructeurs, des acteurs et des agents de conception du Mouvement d'Ensemble.

Les agents de conception

- NKULIKIYINKA Jean Baptiste
- GAHAMANYI Laurent.

Les dessinateurs

- Mme MUTUMWINKA Rose
- YARARA Thomas
- MYASIRO Antoine.

Les instructeurs

- RUKUNDO Damien Emmanuel
- BAHANUZI du Collège Islamique de Nyamirambo
- Les militaires du Camp Kigali ayant suivi le stage d'entraîneurs du Mouvement d'Ensemble.

Le Président de la réunion a donné l'ordre d'adresser une lettre au Ministre de la Défense Nationale pour lui demander la participation des militaires au Mouvement d'Ensemble et la mise à la disposition du Ministère de la Jeunesse et du Mouvement Coopératif des militaires du Camp Kigali qui ont fait un stage d'entraîneurs du Mouvement d'Ensemble avec les experts Coréens pour encadrer les jeunes.

Le thème qui serait développé dans ce chapitre tournera autour de l'évolution politique de notre Pays en combinaison avec les autres numéros.

En parlant de la question du Ministre pour la date à laquelle la Commission comptait finaliser l'étude du projet du scénario des manifestations afin de procéder à l'élaboration des instructions à donner aux Préfets pour les numéros des groupes préfectoraux, la commission a été d'accord pour déterminer ce scénario dans la réunion qu'elle tiendra le 20 décembre 1986.

La réunion du 23 décembre 1986 des agents du Service Technique du Ministère devrait évaluer le coût des manifestations en conséquence du scénario qui serait retenu. Le coût de ces manifestations serait présenté en détails à la Commission des Fêtes et Conférences en vue de demander l'obtention d'une augmentation du budget nécessaire pour la réalisation desdites manifestations.

Un participant a posé une question relative à la libération au service des membres de la Commission pour participer aux travaux des réunions. Le Ministre a répondu qu'une note claire a été libérée l'année dernière à ce sujet et adressée aux autorités respectives des différents membres de la Commission provenant des autres services en dehors du Ministère de la Jeunesse et du Mouvement Coopératif. Les membres de la réunion ont trouvé qu'il ne serait plus question de faire une autre correspondance mais plutôt il suffirait d'aviser à temps les Chefs hiérarchiques des membres de la commission chaque fois qu'il devrait y avoir une réunion.

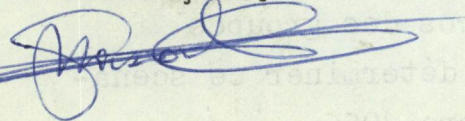
Le Président de la réunion a enfin abordé d'autres points divers qui intéressaient particulièrement le Ministère de la Jeunesse et du Mouvement Coopératif et surtout la Direction Folklore et Loisirs. Ces points concernaient la redynamisation du Ballet National, le versement au compte de l'Ordonnateur-Trésorier du Rwanda des taxes sur les prestations des instruments de musique et les loisirs, et la prochaine session d'entraînement de la Troupe Indangamirwa à l'occasion de la tenue à Kigali d'une Conférence Internationale des médecins.

Le Ministre a terminé la réunion en remerciant encore une fois les membres de la commission pour leur concours à la réalisation d'un travail national que constitue la préparation des manifestations du 25ème Anniversaire de l'Indépendance Nationale.

Le Président a clos la séance en insistant sur le dévouement qui devra marquer la préparation des manifestations. Les préparatifs devront s'achever à temps pour permettre aux acteurs et aux responsables de se délasser même avant les manifestations.

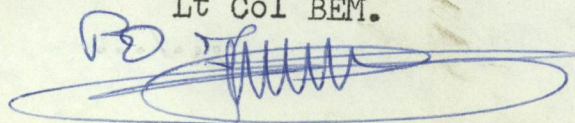
La réunion qui avait commencé à 14 heures 30' a pris fin à 17 heures 50'.

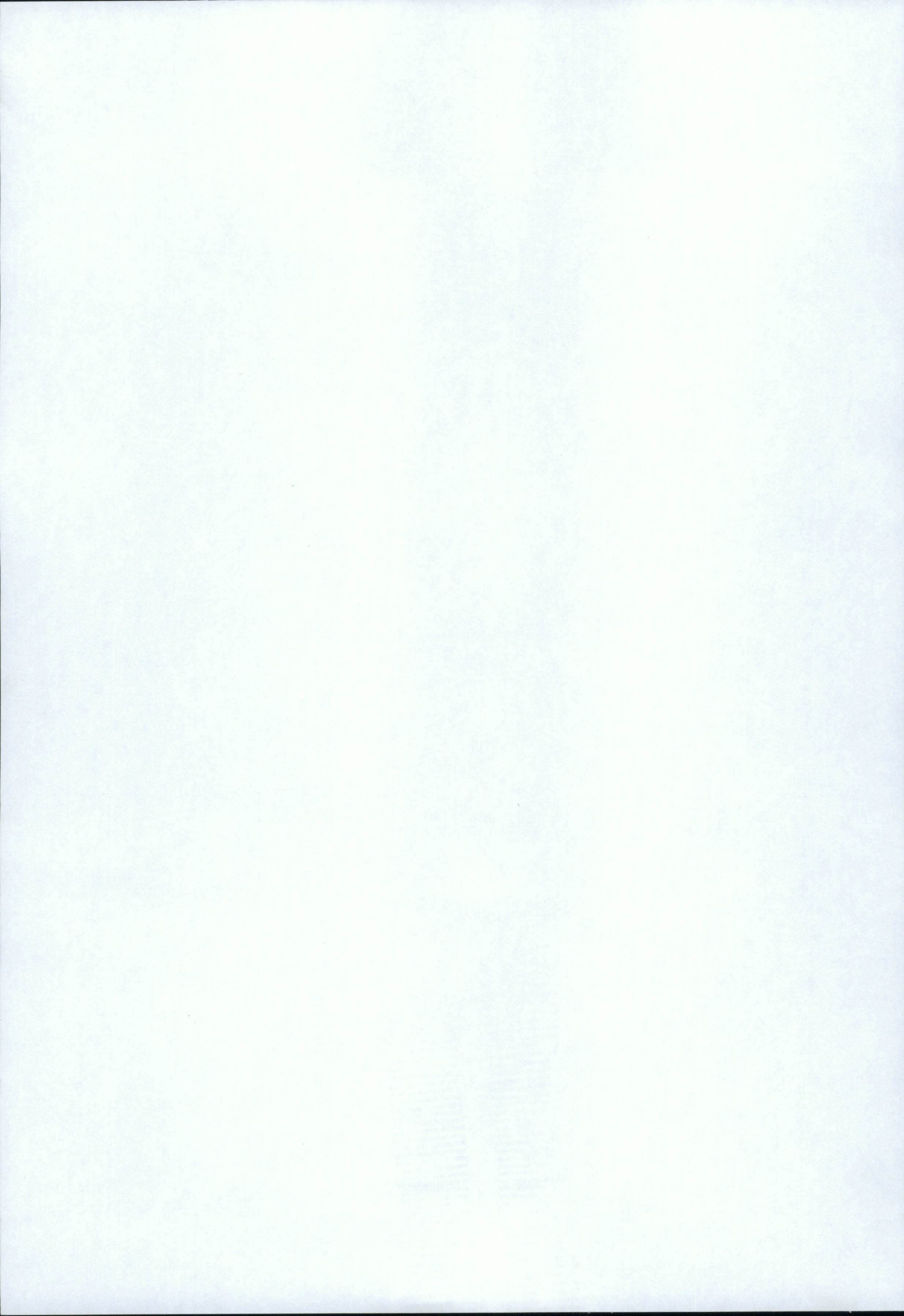
Le Rapporteur de la réunion
MASABO François.



Le Président de la réunion
Le Ministre de la Jeunesse
et du Mouvement Coopératif
NDINDILYIMANA Augustin

Lt Col BEM.





1°. Remise - Reprise

La remise-reprise doit s'effectuer le plus rapidement

A. INTRODUCTION

pour que les activités de l'Association tels que les travaux de finissage du quartier Général à Gikondo n'en souffrent pas.

En date du 16 avril 1985, le Ministre de la Jeunesse et du Mouvement Coopératif, le Major BEM NDINDILYIMANA Augustin a dirigé une réunion de la Commission provisoire pour la relance de l'Association des Guides du Rwanda.

Le but de la rencontre était de tracer le programme et d'arrêter les opérations prioritaires pour que les activités de l'A.G.R. continuent à marcher.

B. PRESENCES

- Le Ministre de la Jeunesse et du Mouvement Coopératif, Président de la réunion de la Jeunesse et du Mouvement Coopératif.
- Monsieur KALISA Emmanuel, Chef de Division Inspection et Evaluation au Ministère de la Jeunesse et du Mouvement Coopératif
- Madame MUKABURASA Spéciose, du Bureau Mouvements de Jeunesse au Ministère de la Jeunesse et du Mouvement Coopératif
- Révérende Soeur Téléphore, Ex-Membre du Comité National de l'A.G.R.
- Mademoiselle NIRAGIRE Béllancille, Ex-Secrétaire Permanente de l'AGR.

C. POINTS TRAITES

- 1°. Remise - Reprise
- 2°. Finissage des constructions à Gikondo
- 3°. Correspondances
- 4°. Statut et règlement d'ordre intérieur
- 5°. Edition d'une brochure
- 6°. Promesses
- 7°. Engagement de deux nouvelles unités
- 8°. Formation et Elections.

D. DEROULEMENT DE LA REUNION

Prenant la parole le Ministre de la Jeunesse et du Mouvement Coopératif a précisé à l'assistance que cette rencontre a le but de voir ensemble comment organiser l'Association des Guides du Rwanda en cette période de transition.

Ensuite, nous avons examiné point par point et avons fixé les priorités et désigné les responsables de chaque opération.

3°. Correspondances

Le Ministre a demandé à NIRAGIRE de répondre positivement à toutes les organisations étrangères qui veulent visiter l'A.G.R. Le Ministre se chargera de leur accueil et leur trouvera des logements. En ce qui concerne l'invitation des Guides Rwandaises par l'Association des Guides Allemandes, la commission devra veiller au choix de ces personnes en mettant l'accent sur l'équilibre régionale, la formation des candidates et éviter de retenir toujours les mêmes.

Les propositions doivent parvenir au Ministre le plus rapidement possible. La personne qui conduire cette délégation sera désignée ultérieurement par le Ministre.

L'Association Allemande, a garanti le transport et les frais de séjour pour 6 guides.

Monseigneur NIKWIGIZE Phocas, chargé des Mouvements d'Action Catholique pour jeunes doit être informé du changement au sein de l'AGR avec copies à la conférence Episcopale et aux Aumôniers.

4°. Statuts et Règlement d'Ordre Intérieur

Tout le mois de Mai, sera consacré aux statuts et règlement d'ordre intérieur: c'est à dire qu'il faudra traduire en Kinyarwanda les projets des textes juridiques qui existent déjà en français et établir un règlement d'ordre intérieur en conséquence. La Commission provisoire de l'AGR travaillera en étroite collaboration avec le MINIJUST en ce domaine.

Les textes finalisés seront envoyés aux cheftaines d'unités et Commissaires de régions pour observations et avis en vue de la préparation des élections du nouveau ^{Comité} G. National.

A cet effet, le Ministre a insisté auprès de l'Ex-Secrétaire Permanente de l'AGR pour mettre à jour une liste de toutes les ^{Unités} ~~guides~~ et leurs adresses respectives.

5°. Brochure

Pour assurer aux guides une information continue l'édition d'une brochure s'est avérée indispensable et urgente. Les titres qui seront développés sont:

- Situation actuelle de l'Association des Guides du Rwanda
- Information sur le Mouvement Guide dans les autres Pays
- Collaboration entre tous les Mouvements de jeunes au Rwanda.
- Instruction Religieuse
- Année Internationale de la Jeunesse, etc...

Dans cette rubrique nous avons rencontré le problème relatif aux fonctions que Mademoiselle MUKANDEKEZI Immaculée occupait au seins de

la Conférence Internationale Catholique du Guidisme (C.I.C.G), lesquelles fonctions lui conféraient le rôle d'éducatrice chrétienne dans la région de l'Afrique de l'Est. On s'est demandé si elle ne pouvait pas être remplacée valablement par une autre personne et pour plus de clarté dans cette affaire le Ministre voudrait s'entretenir avec l'intéressée. Dans l'entre-temps elle recevra des copies pour information de toutes les correspondances mondiales.

6°. Promesses

Les guides désireuses de faire leurs promesses doivent s'adresser au bureau national qui examine les candidatures et en accorde l'autorisation.

Pour le cas des guides de Cyangugu qui pensent promettre lors du camp régional qui aura lieu en Août prochain, la commission provisoire de l'AGR désignera un Comité local pour s'occuper de ce cas et en recevra rapport. Dans l'avenir il faudra établir un fichier pour toutes les guides ^{ayant} prononcé leur promesse (suivant les branches) et fournir une carte à cet effet. Comme il a été dit le point concernant les promesses sera rappelé dans la revue d'information.

7°. La camionnette Toyota Hilux n° A.3599 appartenant à l'A.G.R. sera provisoirement gérée par la gestion des crédits du MIJEU COOP et se déplacera à la demande de la commission pour une mission connue de tous.

8°. A propos de l'engagement de deux nouvelles unités au sein de l'A.G.R. le Ministre attend toujours qu'on lui fasse des propositions valables avant de contacter le Ministère des Fiances.

Après de petites questions de mise au point, le Ministre a arrêté un calendrier pour toutes ces opérations, il se présente comme suit:

- Les correspondances : les 17, 18, 19, 20
- La brochure doit sortir le 30 Avril 1985
- La remise-reprise doit être terminée le 30 Avril 1985
- Le mois de mai sera consacré au statuts et règlement d'ordre intérieur, puis la préparation des élections du nouveau Comité National.

La prochaine réunion a été fixée, à une date qui sera choisie dans la semaine du 29 Avril au 5 mai 1985.

...../.....

Le Président de la Réunion

- Le Ministre de la Jeunesse
et du Mouvement Coopératif
NDINDILYIMANA Augustin
Major BEM.-

Le Rapporteur

MUKABURASA Spéciose

